

tout en faisant le point sur l'état d'avancement de la réforme du cabinet du ministre Vandembroucke à ce jour.

La parole sera ensuite donnée à une représentant de l'ABSyM pour synthétiser les besoins du secteur et les enjeux d'avenir.

#### I. Introduction (19h00 à 19h15)

Dr Pino Cusumano  
Gynécologue – Chirurgie & Cancérologie gynécologique  
et mammaire CHC Liège & CHU

#### II. Bilan du politique (19h15 à 20h30)

Explications synthétiques des réformes déjà mises en place et de la réforme en cours du ministre Vandembroucke.

Mme Anick Poncé, Conseiller général Direction générale des soins de santé responsable Financement des Hôpitaux (SPF Santé Publique) et M. Mike Daubie, Directeur Général du Service des soins de santé de l'INAMI.

#### III. Vision des médecins (20h30 à 21h45)

Que penser des réformes mises en place ? Quels sont les besoins du secteur ? Quelle est notre vision d'un secteur hospitalier optimisé, du point de vue des médecins ?

Dr Peter HEIRMAN, conseiller à la direction médicale du CHR de la Citadelle, administrateur ABSyM Wallonie, membre du Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH) et de la structure de concertation ad hoc « réforme de l'organisation et du financement des hôpitaux ».

#### IV. Séance de questions-réponses & débat (21h45 à 22h30)

## INSCRIPTIONS

1. Envoyez un mail à [info@absym-wallonie.be](mailto:info@absym-wallonie.be) avec votre nom, prénom, numéro INAMI, date(s) du ou des webinaires auxquels vous souhaitez participer

2. Payez votre inscription :

**Pour les membres de l'ABSyM Wallonie** : 30 euros par module ou 100 euros pour le cycle complet de 4 formations.

**Pour les membres des autres Chambres de l'ABSyM** : 50 euros par module ou 175 euros pour le cycle complet de 4 formations.

**Pour les non-membres de l'ABSyM** : 75 euros par module ou 275 euros pour le cycle complet de 4 formations.

À verser sur le compte CBC BE53 7320 3913 9753 avec, en communication : Nom, prénom + « webinaire + date » OU « cycle complet de webinaires ».

## MODALITES DE PARTICIPATION

- Suite à votre inscription, vous recevrez un lien qui vous permettra d'accéder à la plateforme de diffusion le jour-même. Chaque lien est personnalisé, merci de ne pas le transférer.
- Afin de vérifier votre participation au séminaire, l'heure de votre connexion ainsi que la durée de votre connexion seront enregistrées automatiquement. Un mot-clé vous sera communiqué en début de séance. Il vous sera demandé - à un moment donné durant le webinaire - de nous l'écrire sur l'espace de discussion afin de contrôler votre participation effective.

**ATTENTION** pour pouvoir obtenir l'accréditation, vous devez obligatoirement assister à la durée entière du webinaire et rencontrer les modalités de contrôle de participation effective communiquées supra. **Aucune dérogation ne peut être obtenue et l'INAMI refuse l'accréditation partielle au prorata du temps de connexion.**

- L'accréditation en éthique et économie est demandée individuellement pour chaque webinaire. Vous ne devez donc pas obligatoirement suivre le cycle complet pour obtenir des points d'accréditation. Le nombre précis de points obtenus par webinaire sera communiqué dès réception de cette information de la part de l'INAMI.
- Vous recevrez une attestation de participation et le reçu de paiement par mail endéans la semaine suivant le webinaire.
- Les présentations des orateurs seront accessibles sur notre site internet quelques jours après les webinaires ou sur demande.
- Les webinaires seront convertis en e-learning. Il sera donc possible de les revoir en intégralité. Une accréditation sera également demandée pour ces séances de e-learning.

**ABSyM Wallonie – Syndicat des Médecins généralistes et spécialistes wallons ASBL**

Siège social : Rue Michel Heyne, 40 – 4350 Momalle  
Tél: +32 (0)485/ 97.21.26 • E-mail: [info@absym-wallonie.be](mailto:info@absym-wallonie.be)  
Web: [www.absym-bvas.be](http://www.absym-bvas.be) • CBC BE53 7320 3913 9753

ASBL n°0406.539.965 soumise au régime particulier de franchise des petites entreprises (art 56 §2 du Code TVA)

Dreamcom

# CYCLE DE 4 FORMATIONS RELATIVES AUX HÔPITAUX



## Formule webinaire

### Points d'accréditation demandés en éthique et économie

 **absym**  
Syndicat des Médecins  
généralistes et spécialistes wallons ASBL



Retrouvez les présentations  
des orateurs sur notre site  
après le webinaire.



L'ABSyM Wallonie a l'honneur de vous inviter à participer à son **cycle de webinaires** consacré à **l'organisation et au financement du secteur hospitalier**.

Ce cycle est composé des 4 modules suivants :

- I. Le cadre institutionnel et financier des hôpitaux** - le samedi 17 février 2024 de 9h00 à 12h00.
- II. Le cadre juridique des hôpitaux et des médecins hospitaliers** - le jeudi 14 mars 2024 de 19h00 à 22h30.
- III. Les différents types de collaborations hospitalières et la mise en place des réseaux** - le samedi 20 avril 2024 de 9h00 à 12h00.
- IV. Réforme de l'organisation et du financement des hôpitaux - bilan et vision** - le jeudi 23 mai de 19h00 à 22h30.

**Chaque module peut être suivi indépendamment des autres.**

Pour les infos pratiques, voy. en fin de document.

## MODULE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER DES HÔPITAUX

**Samedi 17 février 2024 de 9h00 à 12h00**

Ce séminaire a pour objectif de faire un état des lieux de l'organisation et du financement des hôpitaux en Belgique en abordant la répartition complexe des compétences, la structure et les modes de financement hospitalier, les réformes successives intervenues en matière de financement des hôpitaux et le statut financier du médecin hospitalier.

- I. Introduction** (9h00-9h05)  
Docteur Pino Cusumano  
Gynécologue – Chirurgie & Cancérologie gynécologique et mammaire CHC Liège & CHU
- II. Organisation et financement des hôpitaux**
  1. Répartition des compétences en matière de santé (9h05 à 9h30)  
Monsieur Benoît Bayenet, Professeur ULB et ULiège, Président du Conseil Central de l'Economie.

2. Financement
  - 2.1 Principes du financement actuel des hôpitaux (9h30-10h15)  
Madame Anick Poncé, Conseiller général  
Direction générale des soins de santé responsable  
Financement des Hôpitaux (SPF Santé Publique)
  - 2.2 Réformes successives du financement des hôpitaux et situation financière des hôpitaux en Belgique (10h15-10h45)  
Monsieur Guy Durant, professeur émérite à l'UCLouvain, administrateur général honoraire des cliniques universitaires St Luc, Bruxelles
- III. Statut financier du médecin hospitalier** (10h45 à 11h30)  
Me Anouk Gille, avocate- cabinet d'avocats Thelius
- IV. Séance de questions-réponses** (11h30 à 12h00)

## MODULE II : CADRE JURIDIQUE DES HÔPITAUX ET DES MEDECINS HOSPITALIERS

**Jeudi 14 mars 2024 de 19h00 à 22h30**

La loi coordonnée sur les hôpitaux du 10 juillet 2008 constitue la principale référence légale du cadre juridique des hôpitaux et du statut des médecins hospitaliers.

Quelle est l'origine de cette loi ? Quels sont les grands principes de la politique hospitalière décrits dans celle-ci ? Comment les activités administrative et médicale sont-elles structurées et quelles sont les missions des différents intervenants repris dans la loi ? Quel est le statut juridique du médecin hospitalier et quels sont les droits et devoirs qui en découlent ? Enfin, quel est l'impact de la loi du 22 avril 2019 relative à la qualité des soins de santé sur les devoirs du médecin ?

Au travers des exposés de différents experts, vous pourrez mieux cerner le cadre juridique des hôpitaux et des médecins hospitaliers.

- I. Introduction** (19h00-19h05)  
Dr Pino Cusumano  
Gynécologue – Chirurgie & Cancérologie gynécologique et mammaire CHC Liège & CHU
- II. Législation hospitalière**
  - A.Principes de la politique hospitalière (19h05-19h45)  
Me Éric Thiry, avocat au Barreau de Bruxelles

- B. Principes de la gestion hospitalière (19h45-21h00)  
Prof. Stefaan Callens, avocat au Barreau de Bruxelles et professeur de droit de la santé KU Leuven
  - C. Statut juridique du médecin hospitalier (21h00 à 22h00)  
Me Céline Bachez avocate au barreau de Bruxelles et Prof. Stefaan Callens
- III. Séance de questions-réponses** (22h00-22h30)

## MODULE III : LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLLABORATIONS HOSPITALIÈRES ET LA MISE EN PLACE DES RÉSEAUX

**Samedi 20 avril 2024 de 9h00 à 12h00**

- I. Introduction** (9h00 - 9h10)  
Dr Pino Cusumano  
Gynécologue – Chirurgie & Cancérologie gynécologique et mammaire CHC Liège & CHU
- II. Les différents types de collaborations hospitalières : associations - groupements- fusions** (9h10 - 9h40)  
Me Sarah Ben Messaoud, Avocate, spécialiste agréé par l'ordre des avocats en droit administratif et droit hospitalier, Maître de conférence à l'Ecole de Santé publique de l'ULB.
- III. Mise en place des réseaux hospitaliers- réforme de l'organisation du paysage hospitalier** (9h40 - 11h30)  
Dr Jacques De Toeuf, Past-Président ABSyM-BVAS et Mme Christèle Charlet, Directrice à la Direction des Soins Hospitaliers (AViQ).
- IV. Séance de questions réponses** (11h30-12h00)

## MODULE IV : RÉFORME DE L'ORGANISATION ET DU FINANCEMENT DES HÔPITAUX : BILAN ET VISION

**Jeudi 23 mai de 19h00 à 22h30**

L'objectif de ce dernier séminaire de notre cycle est de synthétiser, à la veille des élections politiques, les différentes réformes de l'organisation et du financement hospitalier